

Tessin : le temps des femmes

Autor(en): **Sergi-Hofmann, Lorenza**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **81 (1993)**

Heft 8-9

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-280390>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Tessin: Le temps des femmes

Les femmes tessinoises de gauche s'unissent pour un nouveau partage des tâches et des temps.

Les femmes socialistes tessinoises ont créé la «Coordination des femmes de gauche» ouverte à toutes les femmes actives dans les partis de gauche, dans les syndicats, dans les associations et les mouvements progressistes. Née le 13 juin, elle s'est mise au travail mais surtout au combat. Mais comment combattre? Comme un groupe de femmes pour les femmes? Comme des femmes mais avec des moyens masculins? Rien de tout ça. Les femmes de la Coordination veulent faire de la politique à tous les niveaux. Elles continuent de partager avec les hommes des rôles dans les partis de gauche et dans les syndicats, mais elles le feront avec leur propre style de femme. Elles défendront leur indépendance et refuseront à l'avenir d'être considérées comme des subordonnées. Pour se faire comprendre, elles ont préparé une plate-forme «Il tempo è ricchezza, non solo denaro» (le temps est richesse, pas seulement argent) pour un nouveau partage des rôles et des temps entre hommes et femmes

et pour une nouvelle politique sociale: trois temps à vivre individuellement et socialement: le temps du travail, le temps des soins et le temps pour soi-même. La liste des revendications concrètes est longue. Dans le domaine du travail, les femmes de la gauche tessinoise demandent une réduction de sa durée afin de diminuer le chômage, une répartition égalitaire des tâches professionnelles et de soins non payés, l'amélioration des conditions du travail à temps partiel ou à domicile; elles s'opposent aux heures supplémentaires et au travail de nuit et demandent la flexibilité de l'âge de la retraite. Au chapitre «Le temps pour soi-même», elles proposent différents types de congé de formation et de requalification. Dans le domaine des soins, les femmes incluent l'éducation des enfants, le ménage et les soins aux personnes âgées ou handicapées. Elles demandent pour toutes et tous l'introduction du bonus dans les assurances sociales, des structures sociales publiques, un revenu minimum garanti, une assurance maternité complète, non seule-

ment un congé maternité mais également le congé parental et le congé familial.

C'est ainsi qu'elles ont pris leurs distances par rapport aux propositions du «Comité en gestation» (voir FS p. 8) et de la pétition pour un congé maternité de 16 semaines. La Coordination a publiquement contesté cette stratégie estimant qu'une politique des petits pas risque de faire échouer cinquante ans de lutte pour une vraie assurance maternité. Un avant-projet de loi signé Ruth Dreifuss devrait être proposé dans quelques mois. La Coordination des femmes estime qu'accepter aujourd'hui un congé de seize semaines inscrit dans la LAMA signifie demain se contenter de peu, signifie en-

core une fois accepter la grossesse comme une maladie, discriminer enfin les femmes qui resteront à la maison sans travail payé. Les tessinoises ne veulent pas de compromis! Et cette position est largement partagée par les femmes actives au sein de la Commission féminine de l'Union syndicale tessinoise.

D'autres combats sont au programme de la Coordination – la campagne nationale sur l'avortement, la création d'un vrai bureau cantonal pour la condition féminine (voir encadré) – mais surtout le renforcement du mouvement des femmes à tous les niveaux, étant le meilleur moyen de tout combat!

Lorenza Sergi-Hofmann

Un bureau nommé utopie

(Ish) – Le Tessin va-t-il bientôt avoir son vrai bureau pour la condition féminine? Le Conseil d'Etat ne semble pas pressé. Il y a deux ans, en effet, et malgré la décision du Parlement d'accepter l'initiative «8 mars» pour la création du Bureau de la condition féminine, le Gouvernement avait nommé Madame Marilena Fontaine Macullo en tant que déléguée du Conseil d'Etat aux questions féminines. Une déléguée aux pouvoirs très limités. Madame Fontaine, entourée d'une commission consultative, vient enfin de recevoir le mandat officiel d'étudier la création d'un Bureau tel qu'il en existe dans d'autres cantons. Hélas, avec les restrictions budgétaires dans tous les secteurs de l'Etat, les femmes tessinoises hésitent à y croire: le Parlement doit encore une fois se pencher sur ce sujet et discuter une deuxième initiative présentée par Carla Agustoni, il y a deux ans, juste au lendemain de la maladroite décision du Gouvernement. En outre, la création du Bureau ne fait pas l'unanimité parmi les femmes députées. Bien au contraire! Des femmes radicales proches de la droite libérale y sont opposées. Chez les hommes, ça les fait plutôt rigoler et cela ne fait pas partie des priorités. Dès lors, quelle chance donner au Bureau de la condition féminine? Les femmes de la Coordination de gauche ne se font pas d'illusions et pour marquer leur engagement, elles ont déjà voté une résolution pour un Bureau à larges pouvoirs, en particulier avec la faculté de porter plainte dans les cas de discrimination salariale. Affaire à suivre!

Entre-temps, l'activité de la déléguée se poursuit avec le soutien de la commission consultative. Composée de quinze personnes dont deux hommes, elle représente différents milieux. Quatre groupes de travail ont été formés: famille, travail, éducation et création du bureau. Il leur faudra faire preuve de beaucoup d'enthousiasme, Madame Fontaine ne disposant d'aucun budget!



La Faculté de Médecine de l'Université de Lausanne met au concours le poste de

**professeur ordinaire
d'anesthésiologie**

avec fonction hospitalière de chef du Service d'Anesthésiologie. Une large expérience est requise, avec formation dans un domaine particulier où pourront être développées une activité clinique et une recherche de pointe.

Les offres de candidatures, avec curriculum vitae détaillé et travaux scientifiques, sont à adresser au Professeur C. Perret, Doyen de la Faculté de Médecine, Rue du Bugnon 9, CH - 1005 Lausanne, avant le 15 octobre 1993. Le cahier des charges peut être obtenu à la même adresse.

Soucieuse de promouvoir l'accès des femmes à la carrière académique, l'Université encourage les candidatures féminines.